



A Cherbourg le 30 novembre 2020

Objet : réouverture des écoles

Mme l'Inspectrice d'Académie,

L'intersyndicale FO, Se-Unsa, Sgen/CFDT, SNES-FSU, SNUIPP-FSU et SUD/Solidaires tient à vous alerter sur les nombreuses interrogations et angoisses des personnels à quelques jours du retour en classe.

Ce jeudi 29 octobre, le ministre de l'Éducation Nationale a confirmé le retour en classe des personnels et des usagers dans les écoles, collèges et lycées dans le cadre d'un protocole. A quelques jours de cette reprise, le protocole « durci » de M. Blanquer reste finalement étrangement semblable à celui qui s'applique depuis la rentrée de septembre et ne prend pas en compte sérieusement la circulation devenue intense du coronavirus.

Aussi, alors que les restrictions touchent des pans toujours plus larges de la vie sociale, les personnels de l'éducation, conscients que la fermeture des écoles renforcerait les inégalités scolaires et sociales, se trouvent exposés à des risques majeurs pour leur santé.

Dans un courriel daté du 27 octobre, le secrétaire général de l'Académie de Caen informe les personnels que « *les services académiques, Rectorat et DSDEN, organisent actuellement, en lien avec le ministère, le réapprovisionnement des sites avec ces masques grand public d'autres marques (autres que les DIM)* » or le réapprovisionnement aurait lieu à partir du 3 novembre soit le lendemain de la rentrée.

Pour préserver la santé des personnels et des élèves et pour éviter une fermeture totale des écoles et établissements, des mesures doivent être prises telles que :

- du temps de concertation entre équipes pour permettre aux personnels de s'organiser
- la fourniture immédiate du matériel nécessaire : masques (pour l'ensemble des personnels et élèves à partir de 6 ans) réellement protecteurs et non toxiques, une adresse urgente aux collectivités territoriales pour investir dans des systèmes d'aération et pour recruter en nombre des agents d'entretien
- un allègement des effectifs pour permettre une réelle distanciation physique
- un allègement des programmes et report des évaluations de janvier au lycée en fin d'année scolaire
- le respect de la liste des personnels vulnérables rétablie par le Conseil d'État à la date du 5 mai 2020
- transmission aux personnels des informations sur les malades de la COVID dans l'établissement
- la suppression de la journée de carence

Les personnels investis depuis le début de cette crise sanitaire, ont besoin, en dehors de l'attestation de l'employeur, de mesures réelles de protection de leur santé.

L'intersyndicale FO, Se-Unsa, Sgen/CFDT, SNES-FSU, SNUIPP-FSU et SUD/Solidaires sera très attentive, dans ce contexte sanitaire inédit, à la mise en œuvre de ce retour en classe.

*Veuillez agréer, Mme l'Inspectrice d'Académie, notre attachement au service public de l'Éducation Nationale.*